

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La biographie, que nous publions aujourd'hui, a paru il est vrai dans l'*Ami de la Religion*. Il y a déjà quelque temps; mais comme elle ne manque pas d'intérêt et que d'ailleurs le sujet de cette biographie est un Canadien, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en la reproduisant.

NOTICE SUR LE P. DUPLESSIS,

CÉLÈBRE MISSIONNAIRE FRANÇAIS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Entre les orateurs chrétiens qui, dans le siècle dernier, se sont fait en France une réputation populaire, il faut compter le P. Duplessis, célèbre missionnaire de la compagnie de Jésus. On a vu avec peine que les biographes gardaient à son sujet un silence absolu. C'est pour réparer cet oubli qu'un savant Ecclésiastique veut bien nous communiquer la notice suivante. Elle sauvera de l'oubli la mémoire d'un religieux plein de zèle, qui pendant plus de vingt-cinq ans annonça la parole de Dieu avec succès dans la capitale et dans plusieurs provinces françaises.

Xavier Duplessis naquit à Québec au Canada, en avril 1694, (1) époque à laquelle cette colonie appartenait à la France. Entré dans la Société de Jésus, il fut chargé d'enseigner la philosophie dans le collège d'Arras. A l'âge de quarante-deux ans, il commença à se livrer au travail des missions, et Amiens fut le premier théâtre de son zèle. M. D'Orléans de Lanotte, si célèbre par sa piété, venait d'être nommé à ce siège. Ce prélat appela dans sa ville épiscopale le P. Duplessis, qui s'y rendit, et y donna en 1735, avec sept de ses confrères, une mission, dont le succès fut des plus consolans. Elle se termina par une procession solennelle du saint Sacrement à laquelle l'évêque officia, et où assistèrent tout le clergé d'Amiens, le président et le corps de ville. L'année suivante, le zélé missionnaire évangélisa Saint-Germain-en-Laye et Abbeville. A Saint-Germain, il eut pour compagnons de ses travaux quelques Jésuites, qui se sont fait un nom comme orateurs, entr'autres le P. Séguin. L'affluence fut immense aux exercices. Commencée le 29 avril, cette mission ne finit que le 8 juin. Dans une communion générale on compta jusqu'à quatre mille hommes, et plus de trois mille femmes. La foule se portait tellement aux sermons du P. Duplessis, que, le jour de la Fête-Dieu, il fut obligé de prêcher dans la cour de l'hôpital, tandis qu'un autre missionnaire faisait le sermon dans l'église. Celle d'Abbeville, commencée le 23 juin, fut ouverte par l'évêque d'Amiens, et produisit aussi de grands fruits. La clôture et la plantation de la croix attirèrent un concours extraordinaire de peuple, et le P. Duplessis prêcha à cette cérémonie.

Au commencement du 1738, ce Père se rendit à Arras, pour répondre au désir de François Boglion de la Salle, évêque de cette ville. On voulait surtout le charger de donner la mission aux troupes de la garnison, pour les disposer à la pâque. A cette époque, on s'occupait en France des besoins spirituels des militaires. Ceux d'Arras répondirent par leur docilité aux efforts du zélé missionnaire, et rendirent ses travaux fructueux. Ce fut pendant cette mission qu'une fille très-infirmes fut subitement guérie, en priant, le 19 mars, dans l'église des Jésuites, devant une croix qui avait été bénite la veille, et qui était destinée par le P. Duplessis à remplacer un ancien calvaire, érigé autrefois sur un rempart de la ville, et détruit par l'injure du temps. Ce miracle, suivi de plusieurs autres, ayant été examiné avec plus le grand soin, fut reconnu très-réel, et publié par l'évêque d'Arras, dans un Mandement qu'il donna le 26 avril suivant. L'évêque de Laon le publia également, en annonçant la mission que le même Père donna dans sa cathédrale, à la fin de 1738.

La réputation de l'homme de Dieu s'accrut tellement, que les évêques l'appelaient à l'envi pour évangéliser leurs troupes, et pour lui donner de justes louanges. Voici comment s'exprimait à son sujet l'évêque de Laon, dans un Mandement du 22 novembre 1738: "C'est par un effet singulier de la divine miséricorde que nous possédons un missionnaire célèbre, que tous les diocèses s'empressent d'avoir, et dont Dieu a béni les infatigables travaux et par des conversions innombrables et par des prodiges inouis. Témoin ce qui se passe depuis près d'un an à la croix d'Arras, qu'il a plantée à la fin d'une de ses missions." L'évêque de Boulogne ne tenait pas un langage différent dans son

Mandement du 17 novembre 1739. Parlant à ses diocésains de l'utilité des missions, il leur disait: "Vous en avez presque sous les yeux la preuve la plus frappante dans les bénédictions singulières qu'il a plu au Seigneur de répandre sur les travaux apostoliques du R. P. Duplessis, prêtre de la Compagnie de Jésus. Non seulement des conversions innombrables ont été opérées par le ministère de ce religieux dans les différens endroits où il a annoncé la parole de Dieu; mais le bras du Tout-Puissant a même daigné renouveler ses merveilles, pour confirmer la prédication de son serviteur par les guérisons les plus miraculeuses."

Dès avant la mission de Laon, le P. Duplessis en avait donné une à Nancy, pour remplir les vues pieuses du roi Stanislas, qui avait fondé, dans ses États de Lorraine et de Barrois, des missions dont il avait chargé les Jésuites.

Après avoir ainsi évangélisé le nord de la France, et par ses travaux apostoliques immortalisé son nom dans la Picardie et l'Artois, suivant l'expression d'un auteur contemporain, le zélé missionnaire se rendit en Bretagne, où il était appelé par Mgr. Turpin de Crisé, évêque de Nantes. Cette ville épiscopale et celle de Châteaubriand reçurent, en 1741, le bienfait de la mission. Les paroisses de Pétriac et de Bellisle dans la même province obtinrent aussi cette faveur.

Revenu dans les environs de Paris, le P. Duplessis, à la demande de M. de Vintimille, évangélisa, en 1742, la paroisse de Conflans-Charenton avec ses confrères les Pères Séguin, de Sault, Le Brun et Perrin. Ce secours était d'autant plus utile à Conflans que le jansénisme avait dû y faire des ravages, pendant que le fameux Varlet, mort évêque de Babylone, gouvernait cette paroisse en qualité de curé.

La mission de Conflans avait été précédée de celle de Saint-Denis près Paris. D'autres eurent lieu les années suivantes: à Provins, en 1744; à Evreux, en 1746; à Saumur, en 1747; et à Meaux, en 1748; Rouen avait déjà possédé le Père Duplessis en 1738; il avait également exercé son zèle à Elbeuf, au Pont-de-l'Arche et à Gisors. La capitale de la Normandie le revit en 1748. Meaux et Langres furent en 1749 les théâtres de ses travaux. En 1751, il vint clore le jubilé au collège de Louis-le-Grand à Paris. M. de La Motte l'appela encore à Amiens en 1756, et cette nouvelle mission, comme celle de 1735, produisit des fruits abondants de salut. Abbeville l'eut aussi alors pour la seconde fois. Le vénérable évêque d'Amiens prit part au travail de la mission, et, chaque dimanche à la messe, il faisait la communion générale. Le zélé missionnaire évangélisa en 1759 la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, et l'année suivante la ville de Saint-Quentin. L'évêque de Noyon, dans le diocèse duquel cette ville se trouvait alors, assista à cette mission et celle de sa ville épiscopale qui la suivit.

Tandis que le Père Duplessis parcourait ainsi la France pour travailler à la conversion et à la sanctification des âmes, à la demande des évêques qui savaient apprécier ses vertus et ses talents, un infâme libelliste le poursuivait avec un acharnement dont il y a peu d'exemples avant cette époque. Chaque année le gazetier janséniste inventait de nouvelles calomnies contre le vénérable Père et ses collaborateurs, sans qu'on voie que celui-ci ait jamais cherché à se justifier de ces torts prétendus, se contentant pour toute réponse de continuer son œuvre avec constance. Mais enfin le moment arriva où les méchans devaient recueillir le fruit de leurs efforts; la Société de Jésus fut détruite en France et le P. Duplessis, déjà presque septuagénaire, fut obligé de quitter ses confrères. Il se retira à l'hôpital de Châtillon-sur-Seine, en qualité de pensionnaire; mais il n'y resta pas longtemps. M. de Montmorin de Saint-Hérem, très-digne évêque de Langres, l'appela près de lui et en fit son commensal. A l'époque de la mort de ce prélat, arr. véc en 1770, le Père quitta Mussy, résidence habituelle des évêques de Langres et se rendit à Paris, où l'on croit qu'il mourut. Il nous a été impossible, malgré nos recherches multipliées, de nous assurer du lieu et de la date de la mort de ce pieux missionnaire. La dispersion de la Compagnie de Jésus et la persécution que les parlements exerçaient alors en France contre plusieurs de ses membres, auront sans doute empêché qu'on ait consigné dans les écrits périodiques du temps l'annonce de son décès.

Le Père Duplessis a publié un livre de piété qui paraît avoir eu beaucoup de cours dans son temps; il a pour titre: *Avis et pratiques pour profiter de la mission*, un volume in-12.

(1) Rectification.—Fr. Xr. Regnard Duplessis est né à Québec le 13 janvier 1694, de George Regnard Duplessis, trésorier de la marine dans tout le pays de la Nouvelle-France, et de Marie Leroy.—(Registre de Québec. 1844.)

BULLETIN.

Suite de la Revue.—Nouvelles diverses.—Éducation.—Accident déplorable.

Nous reprenons la revue que nous avons commencée dans notre dernier numéro. Avant de quitter l'Angleterre et l'Irlande, nous devons dire un mot de la situation religieuse de l'une et de l'autre. La nation Irlandaise est toujours essentiellement catholique, et le catholicisme est peut-être plus que jamais son point de ralliement et d'union, tant elle est persuadée que c'est là l'unique sauve-garde de sa nationalité. Le clergé, et l'épiscopat surtout, se montre partout ferme et digne du respect et de la confiance des fidèles, par les protestations respectueuses, mais énergiques, qu'il publie contre les tentatives d'empiétations arbitraires que l'autorité s'efforce d'accomplir. Un acte du parlement touchant les legs pieux, rempli de clauses injustes ou du moins capable d'autoriser la vexation, a causé beaucoup de mécontentement parmi le peuple. A ce sujet l'épiscopat, lui-même, vient de s'assembler à Dublin, et après avoir pris le susdit acte en sa plus sérieuse considération, il a fini par le réprouver et en demander l'amendement. Nous ne savons pas encore comment cette protestation sera accueillie par le gouvernement impérial; mais nous espérons qu'elle le sera favorablement. Car le fanatisme anti-catholique nous paraît s'amortir et s'éteindre tous les jours sensiblement en Angleterre. Nous avons vu quel pas immense la réaction y a fait cette année. Car, non seulement les catholiques n'y sont plus persécutés et honnis comme par le passé, mais on a semblé même vouloir les mettre à l'abri des persécutions, en annulant les loix iniques et vexatoires portées contre eux. On se rappelle en quels termes énergiques le chancelier lui-même a signalé ces lois intolérantes et tyranniques et comment il a fini par en obtenir la révocation dans la chambre des lords, ce puissant boulevard de l'anglicanisme. Aussi, à mesure que les préjugés se dissipent et que la liberté renaît, nous voyons la vérité reparaitre et le catholicisme pénétrer jusqu'au sein des universités protestantes. Les conversions ne se comptent plus par unité, mais par dizaines. Il n'est pas étonnant, après cela, que des églises catholiques s'y élèvent de toute part, que des communautés s'y établissent et que l'état religieux y revienne en honneur. Personne n'ignore la sensation que font en Angleterre les doctrines des docteurs Pusey et Newman et combien elles se rapprochent de l'enseignement catholique. Plusieurs même de ceux qui tiennent encore aux trente-neuf articles, ne peuvent s'empêcher de modifier leur enseignement.

A Camden, une nouvelle société fait tous ses efforts pour usurper la belle dénomination de *catholique*, et s'intitule *anglo-catholique*, sans doute parce que, dans ses recherches, elle a reconnu que la catholicité était une qualité essentielle à la véritable Eglise. C'est contre cette usurpation que M. le Comte de Montalembert a protesté si énergiquement dans une lettre, pleine de raison et d'éloquence, qu'il écrivait de File Madère, le 20 février dernier, au rév. J. M. Neale, sans doute président de cette société de Camden, dont le comité a eu la courtoisie de le nommer membre honoraire. Après avoir observé au rév. M. Neale, qu'il ne suffit pas de s'arroger un titre pour qu'il soit légitime, il lui fait voir, par tous les monuments passés et présents, par la nature de la véritable Eglise, et par les dénominations que l'Eglise anglicane a toujours prises depuis le schisme de Henri VIII et qu'elle prend encore tous les jours, que sa belle dénomination de *catholique*, dont sa société se pare, est un titre usurpé, illégitime et nouveau pour elle. A l'appui de sa thèse, il cite surtout la dernière réponse de l'Université d'Oxford à une pétition des *Puseyists*, où l'Eglise anglicane y est qualifiée par l'Université elle-même, d'*Eglise protestante réformée*.

Nous nous honorons à cet énoncé, parce que nous espérons avoir le plaisir de mettre ce nouveau chef-d'œuvre de M. de Montalembert sous les yeux de nos lecteurs. Nous observerons seulement, pour mieux comprendre la tendance actuelle d'un grand nombre de membres de l'Eglise anglicane que le but de cette société de Camden est d'étudier les arts et les monuments anciens, dans l'espérance, il paraît, de pouvoir identifier surtout l'Eglise du moyen âge avec l'anglicanisme. Il faut convenir que les membres de la susdite société ont besoin d'être doués d'une forte dose de bonne volonté, pour y trouver de l'identité. Nous devons pourtant nous en réjouir, parce que ces recherches ne peuvent manquer de leur faire appercevoir d'un côté l'extrême différence qu'il y a entre le protestantisme et l'Eglise du moyen âge, et de l'autre la parfaite similitude entre le catholicisme d'alors et celui d'aujourd'hui. Ces études approfondies et ces recherches incessantes,

auxquelles se livrent les premiers docteurs de l'Eglise protestante, soit pour défendre sa constitution, soit pour essayer de l'asseoir sur des bases plus solides, ne laissent pas de faire voir l'incertitude et l'anxiété qui agitent et tourmentent les consciences de nos frères séparés, et par conséquent l'insuffisance d'un tribunal faillible pour les tranquilliser. Cette anxiété et cette agitation sont encore pour nous d'un favorable augure, au prompt retour du Catholicisme en Angleterre. Mais ce qui met le comble à nos espérances c'est la charitable croisade que le vertueux lord Spencer a entreprise dans plusieurs parties de l'Europe, pour obtenir le retour de l'Angleterre à la foi de ses pères. Il est vrai que les armes, auxquelles il a recours, sont incapables de faire du mal; mais elles n'en sont pas moins puissantes. En effet que ne peut pas la prière? Eh bien, c'est à cette arme chrétienne qu'il a recours pour obtenir la conversion de sa patrie. C'est à cette fin qu'il a formé des congrégations de prières en Angleterre même, en Irlande, en Allemagne, en France, etc. etc. On comprend que le cœur de Marie n'a pas dû demeurer étranger à cette belle croisade, et que cette puissante avocate a dû être intéressée à cette grande œuvre. C'est pourquoi des prières publiques se font tous les dimanches, à Notre-Dame-des-Victoires, spécialement pour la conversion de l'Angleterre. Plusieurs millions de prières s'élèvent donc ainsi tous les jours vers le trône de l'Éternel à ce sujet, parmi les innombrables confrères de l'Archiconfrérie. Qui peut douter maintenant que tant de vœux ne soient exaucés, et que l'Angleterre ne puisse porter bientôt, comme par le passé, le glorieux titre d'Île des Saints?

Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, trois choses ont vivement occupé les esprits en France. La question de l'éducation, ou, en d'autres termes, la liberté d'enseignement, celle des chemins de fer, et le voyage de Louis-Philippe à Windsor.

La question de l'éducation est toujours vivante; les chambres doivent s'en occuper à leur prochaine session. Aussitôt que nous aurons quelques détails importants sur cette matière, nous nous ferons, comme par le passé, un devoir d'en faire part à nos lecteurs.

Le nombre des chemins de fer a subi une augmentation assez considérable. Notamment deux nouvelles lignes importantes ont été créées; l'une de Paris à Bruxelles, et l'autre de Bordeaux à Paris.

Le voyage de Louis-Philippe en Angleterre n'a pas eu de notable résultat. Le système du gouvernement français a été constamment un système pacificateur. Maintenir la paix, quoi qu'il dût lui en coûter, tel a été le but persévérant de Louis-Philippe.

La poursuite de ce but et la mise à exécution de ce système ont été la principale ou plutôt l'unique cause pour laquelle la victoire d'Isly, remportée par le maréchal Bugeaud, l'affaire du vice-amiral Dupetit-Thouars avec la Reine Pomaré, celle du consul Pritchard à Taïti et enfin le bombardement de Tanger et de Mogador sont restés, en dernière analyse, sans aucun résultat considérable; aussi sommes-nous réduits aujourd'hui à les citer purement et simplement, comme des faits une fois accomplis et qui n'ont laissé après eux aucune conséquence.

Nous n'avons pas à parler longuement de l'état actuel de la religion en France, parce que nos lecteurs savent que c'est toujours le catholicisme qui domine dans ce royaume, et ils ont pu voir par les détails que nous avons donnés sur l'Archiconfrérie, que la piété, loin de s'éteindre, y fait tous les jours de nouveaux progrès. Si l'on a parfois des actes d'impiété à déplorer de la part du gouvernement, c'est que, trop souvent, par une conséquence inévitable des principes funestes du dernier siècle, l'autorité subalterne se trouve confiée à des mains irréligieuses.

La Chambre d'Assemblée a recommencé ses sessions, mardi dernier. Près des trois quarts des membres étaient à leur poste. Les matières à l'ordre du jour, étaient:

Mardi, 7 janvier 1845.

2e. lecture du bill pour établir une ferme industrielle près de Toronto.— M. Boulton.

Mercredi, 8 janvier 1845.

2e. lecture du bill des vendeurs de biens immeubles dans le Haut-Canada.— M. Boulton.

2e. lecture du bill de la commutation de la tenure en roture.— M. Christie.

2e. lecture du bill déclarant illégal le monopole des cours d'eau, etc.— M. Christie.

2e. lecture du bill autorisant les notaires à convoquer certaines assemblées.— M. Lacoste.

Les discussions ont été paisibles jusqu'à présent et aucun incident remarquable n'est venu faire diversion. C'est la mesure pour changer la tenure seigneuriale qui a, dit-on, entraîné la plus longue discussion, mais elle a été calme comme les autres.

Les sujets du pays, qui ont occupé la presse depuis notre dernière feuille, sont principalement la promotion du Gouverneur-Général, sir Charles Metcalfe, à la Pairie; la réfutation du rapport de la *Minerve* sur les prétendus désordres de la Pointe-aux-Trembles; l'imputation faite par le *Journal de Québec* à M. E. Parent d'avoir eu l'intention d'intervenir dans l'élection du Saguenay, fixée au quatorze du courant, et la dénégation de ce dernier; la nomination de M. Harrisson, M. P. P. pour le comté de Kent, à une place de juge dans le *Home district*; et la substitution d'un M. Amiot, à la place de M. Turcotte comme traducteur des lois. La *Minerve* fait, de ce dernier point, un sujet d'incrimination contre le ministère actuel, qu'elle accuse d'avoir démis M. Turcotte tout-à-coup, sans qu'on ait daigné se justifier même auprès de lui de ce coup arbitraire, se contentant de lui dire que sa place était vacante. Elle taxe cet acte de l'exécuteur de conduite "injuste, arbitraire, inconstitutionnelle, — d'une injustice révoltante, de la plus ignoble vengeance commise par l'entremise du Président du Conseil! — Une infamie qui tiendrait de la fameuse doctrine républicaine: aux vainqueurs les dépouille!" Le *Aurore* pour disculper le ministère répond que M. Turcotte, étant inéligible, à moins de résigner sa place de traducteur, n'a pu solliciter les suffrages au comté de St. Maurice, qu'après l'avoir résignée, et que M. Turcotte qui était opposé au ministère actuel, ne doit pas être plus privilégié que les autres fonctionnaires, qui s'étant portés candidats ministériels, n'ont pu se faire réintégrer dans les places qu'ils avaient résignées dans l'espoir de se faire élire.

C'est M. Huot notaire de la Baie St.-Paul qui est nommé officier rapporteur pour l'élection du Saguenay; et jusqu'à présent, M. le Dr. Laferrière en est le seul candidat. Il paraît que personne ne l'opposera et qu'il sera en conséquence élu par acclamation.

Nous avons lu avec plaisir quatre lettres sur l'éducation, adressées à la *Minerve* par un de ses correspondans. La question y est traitée de manière à répandre un jour favorable sur cette matière importante, et à rendre aussi avantageux que possible le bill sur l'éducation, dont la chambre s'occupe dans ce moment. Voici le résumé de ces quatre lettres:

Le correspondant trouve qu'il est du dernier ridicule de voir un commissaire d'école, chargé de veiller à l'enseignement de la jeunesse et de prononcer sur la capacité des instituteurs, ignorer lui-même les premiers élémens de l'instruction. J'ai vu, dit-il, ces années dernières dans une paroisse d'un comté populeux, des commissaires dont deux ne savaient pas même lire et les autres, à l'exception du curé, avaient une éducation très bornée. Il conclut par demander que les commissaires d'école soient instruits, autant que possible; qu'ils sachent du moins bien lire, écrire et les premiers élémens de l'arithmétique. Le correspondant appelle ensuite l'attention de ses lecteurs sur une seconde disposition qu'il suggère, et par laquelle les commissaires d'école seraient nommés pour trois ans, au lieu de l'être, comme par le passé, pour une année seulement. Il se prononce pour le terme de trois années, parce que, dit-il, un corps de commissaires qui aura établi un bon plan pour le fonctionnement des écoles, ne pourra pas le perfectionner, en voir tous les défauts, et corriger les abus dans le court espace d'un an. Or il serait désirable et avantageux que le bien, une fois commencé, ne s'arrêtât pas en chemin. Il nous faut de plus des instituteurs moraux et bien instruits, et pour les avoir tels, il faut que la place de maître d'école soit respectable et digne d'envie par le salaire généreux qui y sera attaché. On voit donc que pour réussir dans cette entreprise, comme dans toute autre, il faut de l'argent. Or, nous en trouverons une partie dans la libéralité de notre généreuse législature qui s'offre de fournir au peuple la moitié des dépenses; l'autre moitié ne sera obtenue que par le moyen de taxes modiques, que pourra imposer un conseil municipal paroissial, s'il est possible, sur chaque chef de famille capable de contribuer à cette bonne œuvre.

Le correspondant voit dans ces nouvelles mesures un autre avantage d'une grande portée selon lui, qui consisterait à ouvrir une carrière honorable et, en quelque sorte, un débouché à cette partie de la jeunesse studieuse qui sort annuellement de nos collèges, et encombre certaines professions, notamment celle de médecin et d'avocat.

Nous apprenons que samedi dernier, 4 du présent mois, une rasle avait lieu dans le quartier de Griffintown, à Montréal. Un habitant de ce quartier, après avoir gagné à la ra le un pistolet, rentré chez lui, content de son lot. Il n'a rien de plus pressé que de montrer aux gens de sa maison le pistolet qu'il a gagné. Il ignorait que cette arme fût chargée. En la roulant dans ses mains, il fait partir la détente. La balle atteint sa femme à la poitrine, et traverse exactement de part en part. La malheureuse expire une demi-heure après, laissant son mari chargé de sept enfans, dont le plus âgé n'a encore que douze ans.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Nous apprenons avec bonheur, par une correspondance particulière, que le pape continue à jouir d'une santé parfaite. Dieu semble vouloir mesurer les forces de sa glorieuse vieillesse aux immenses et difficiles travaux du suprême gouvernement de l'Eglise. Sa Sainteté porte comme à l'ordinaire, dans l'examen de toutes les affaires importantes, la même vigueur d'esprit, l'activité toujours infatigable de sa puissante intelligence.

— On ne présume pas, à Rome, qu'il y ait un consistoire avant la fin de janvier.

— S. Em. le cardinal Grimaldi est toujours dans un état de maladie qui ne laisse malheureusement aucune espérance.

— Un israélite instruit, Jacob Lombroso, entraîné vers la religion catholique par l'étude, par la réflexion, et surtout par la grâce, a été solennellement baptisé, le 28 octobre, à Monralieri, dans l'église des Barnabites. C'est l'évêque du diocèse qui lui a administré ce sacrement. Un prince, l'espoir du royaume de Sardaigne, accompagnait le catéchumène aux fonts sacrés; un auguste monarque assistait à la cérémonie, "ajoutant ainsi, dit la *Gazette piémontaise*, à la majesté religieuse la majesté royale, qui est l'image de la divinité sur la terre."

FRANCE.

Bonté d'un curé. — Reconnaissance de soldats. — Le 5e régiment d'infanterie légère passait dernièrement par Bellême (Orne). Un repas splendide avait été commandé à l'auberge de la *Croix-d'Or*, et tout le luxe culinaire de la petite ville y était étalé. Vingt officiers étaient assis autour de la table, et à la droite de Mme. de Ricard, femme du colonel était assis un bon curé de village, aux cheveux grisonnans, au front calme et serein, au regard franc et droit. C'était un spectacle insolite que cet ecclésiastique au milieu d'un état-major, et pour lequel étaient réservées toutes les prévenances, toutes les politesses. C'était le jour du marché, et plus d'un habitant demandait comment M. le curé du Pin-la-Garenne se trouvait là. Voici le fait:

"Il y a sept ans, dit une lettre, le 5e. léger traversait le village du Pin-la-Garenne par une chaleur suffoquante. On permit aux soldats de faire halte et ceux qui avaient quelques sous entrèrent dans les auberges du village; d'autres, dont la bourse était vide, étaient obligés de se contenter de l'eau assez vaseuse de la petite rivière qui y coule, et de l'ombre de quelques arbres plantés près de l'église. M. l'abbé Lefrançois vint à passer, et remarqua ces malheureux soldats couverts de sueur et de poussière, et dévorés par une soif qu'ils ne pouvaient étancher. Rentrer dans son presbytère et en rapporter deux énormes arrosoirs pleins de bon cidre et des verres, fut l'affaire d'un instant. La pensée et l'action avaient été simultanées: à peine les deux vases étaient-ils vides qu'il les remplit de nouveau, et environ deux ou trois cents soldats se désaltérèrent au cellier du bon pasteur.

"Cette année, le même régiment a traversé de nouveau le Pin, et la première question fut de savoir si le curé était de même. Sur la réponse affirmative, les musiciens du régiment s'arrêtèrent pour donner une aubade à M. l'abbé Lefrançois. Le second jour de passage, une députation d'officiers alla lui faire une visite, et le remercier au nom de tout le régiment.

"Jeudi, passait l'état-major. On ne fit pas de halte au village: le colonel craignait que la cave du bon curé n'en souffrit trop; mais, à peine arrivé à Bellême, il envoya quatre capitaines avec une voiture chercher M. le curé du Pin, qui ne put se défendre d'une invitation pressante. Le repas a été gai, et les convives se sont séparés contents."

— Mgr. Naudot, archevêque d'Avignon, vient d'arriver à Paris, afin, sans doute, de plaider la cause des sœurs hospitalières de Saint-Joseph qui desservent l'hospice de sa ville métropolitaine, comme Mgr. Berthaud est venu soutenir les intérêts des carmélites de Tulle. Espérons que ces deux prélats, victorieux des passions qui s'acharnent contre ces pieuses filles, feront reconnaître les droits de ces dernières, dont depuis longtemps on apprécie les services qu'elles rendent aux pauvres malades, à la religion et partant à la société.

— On a toujours les plus sérieuses inquiétudes sur le sort de Mgr. Rouchouse, évêque de Nicopolis, qui a quitté, le 15 décembre 1842, la maison de Picpus, à Paris, avec plusieurs prêtres et religieuses, pour se rendre dans l'Océanie. Depuis cette époque, il n'a été reçu de ces messieurs aucune nouvelle, et l'on craint qu'ils n'aient péri dans la traversée. On n'est pas même parvenu à découvrir des traces du navire, ni à en avoir des nouvelles, bien qu'un navire ait été expédié de France dans le but spécial d'aller à la découverte.

—L'article suivant que nous empruntons au *Journal de Bruxelles*, fait voir quelle est l'influence sur les masses du roman de M. Sue :

« Pour s'abstenir d'insulter les femmes, il n'est pas même nécessaire d'être un honnête homme, il suffit d'être un homme honnête. L'élite de la société, représentant le principe libéral, au duc de McLauwaye, avocat libérateur et défenseur des perturbateurs, a changé cela à Verviers; et représentée à son tour sur les bancs du tribunal de simple police, entre autres par quelques repris de justice, elle a chargé ses défenseurs d'insulter des dames respectables et de jeter de la boue à une famille qui n'est connue que par des bienfaits et des vertus. Les défenseurs se sont acquittés de cette tâche d'une manière digne de l'élite.

« C'est un symptôme fâcheux pour la société que l'ingratitude profonde dont on paie les acts de bienfaisance. A Verviers, nœux que partout ailleurs, on doit le sentir dans ce moment. Les familles Biolley et Simonis sont de ces familles rares qui donnent l'exemple au pays entier par le plus noble dévouement envers les classes pauvres. Les utopistes du libéralisme parlent beaucoup d'améliorer la condition morale et matérielle des masses; la famille Biolley fait mieux, elle agit. Par son inépuisable charité, que la religion inspire et alimente sans cesse, elle a résolu le problème le plus difficile qu'ait soulevé l'industrie moderne. La sollicitude de cette puissante et généreuse maison, outre qu'elle procure du travail à une foule nombreuse d'ouvriers, prévient tous leurs besoins. Ils secourent dans toutes les nécessités de la vie: école, hôpital, asile pour la vieillesse et l'enfance, pension pour les invalides, écoles de tout genre pour les deux sexes, rien n'est oublié. C'est pourquoi l'on regarde comme un bonheur dans le peuple, à Verviers, d'être admis en qualité d'ouvrier dans la maison Biolley. On sait que, pourvu qu'on travaille avec exactitude et probité, on ne manquera jamais de pain.

« Aussi la trop fameuse élite libérale a eu moins de mérite qu'on ne le croit à ne pas en venir aux voies de fait contre les personnes et les propriétés. D'abord, en se classant hors du peuple proprement dit, elle a bien fait, car le peuple, dont elle froissait les sentimens, la désavouait. Ensuite, si elle avait voulu manifester, autrement qu'en paroles, ses antipathies, le peuple ne serait peut-être pas demeuré tranquille spectateur. Qu'aurait fait l'élite libérale si de nombreux ouvriers avaient pris en masse la défense des honorables industriels qui leur fournissent du pain? Les héros de l'émeute, si braves pour insulter des dames, inoffensives et si entrecouverts en l'absence de moyens de répression, auraient probablement fait de nécessité vertu: les chants auraient cessé.

« Ce n'est pas à Verviers qu'il est nécessaire de rappeler les nombreux bienfaits de la famille Biolley. Ils y frappent partout les yeux, et toutes les bouches vous les raconteront. Mais on nous saura gré d'ailleurs d'en retracer quelques-uns, ne fût-ce que pour exciter le zèle et faire naître une heureuse émulation dans d'autres villes. La *Gazette de Liège* en a présenté un aperçu; nous nous faisons un plaisir de reproduire son article:

« Peu Mme. Ve. Biolley, née Simonis, avait construit, à ses frais, une église pour l'Hospice des Malades, et restauré cet établissement tout en y ajoutant une salle de bains. Elle avait également agrandi l'Hospice des Vieillards, en doublant presque son étendue primitive. De ce chef, cette honorable dame avait supporté une dépense qui peut être évaluée à deux cent mille francs; et, pour accroître les revenus de ces institutions, une somme au moins égale avait été fournie par les frères et sœurs de Mme. Ve. Biolley. — Le chiffre de la population des hospices a pu être élevé d'un tiers depuis quinze ans, résultat qui a été dû en grande partie aux bienfaits de cette famille et de la famille Defooz et Henrard.

« A l'époque de sa mort, Mme. Biolley-Simonis donna de nouvelles preuves de sa bienfaisance; elle légua une nouvelle somme de cent mille francs aux pauvres de Verviers, et une seconde somme de cent mille francs pour contribuer à l'érection d'une nouvelle église paroissiale.

« Cette dame avait sans doute fait assez de bien pour que le nom qu'elle portait re-tât à jamais béni! Mais ses neveux et héritiers, qui forment aujourd'hui les familles Biolley et Simonis, et etc., non seulement marchèrent sur ses traces, mais ils dépassèrent même la générosité de leur parente.

« M. Raymond Biolley, sénateur, a seul contribué pour plus de trois cent mille fr. à la bâtisse de la nouvelle église primaire de Saint-Remacle.

« Par là, il a doté la ville d'une nouvelle place, d'une nouvelle rue; c'est également à lui que Verviers doit sa plus belle pompe publique.

« M. R. Biolley a encore sacrifié cent vingt mille francs pour acheter et réparer convenablement l'Hospice des Orphelins, que l'on peut regarder comme l'hospice le mieux monté de la ville; il a en outre donné les capitaux nécessaires pour ouvrir la dépense de l'augmentation du personnel, de sorte que cet hospice lui a au moins coûté cent cinquante mille francs.

« Ce n'est pas tout, M. R. Biolley avait aussi fait des dépenses assez considérables pour réparer les bâtimens du collège; il a le premier organisé à ses frais l'école communale actuelle.

« Les écoles gratuites de garçons qui existent à Verviers depuis douze ans, et qui sont dirigées par les Frères de la doctrine chrétienne, ont été fondées et sont entretenues par les mêmes familles, car en nommer une c'est les nommer toutes. Disons seulement que M. et Mme. R. Biolley ont donné, pour leur part, plus de cent mille francs pour loyers, ameublement, construction des bâtimens. Dans ces écoles douze à treize cents enfans reçoivent l'instruction gratuitement.

« Les écoles gardiennes de Verviers, que l'on peut regarder comme des institutions modèles, sont surtout l'œuvre de Mme. R. Biolley; elle en a posé

les bases, elle les a organisées, elle en est encore le principal soutien. Cette dame doit encore leur allouer plusieurs milliers de francs par an, sans parler des dépenses de premier établissement; six à sept cents enfans sont admis dans ces écoles gardiennes.

« Leur sœur, Mlle. Cl. Biolley, a fondé à elle seule, et doté de revenus fixes, de vastes bâtimens, les écoles gratuites des Sœurs de Notre-Dame, qui donnent l'instruction à plus de douze cents élèves, indépendamment des élèves de l'école des filles de la commune, qui sont également confiées à leurs soins. L'école gratuite des Sœurs de Notre-Dame a coûté à leur généreux bienfaiteur plus de trois cent mille francs.

« M. E. Biolley, frère du sénateur, a construit à ses frais un pont dont la dépense incombait à la ville, et il a employé au moins cent mille francs en travaux d'embellissemens au profit de la commune. M. E. Biolley a encore contribué, pour une très forte somme, à l'érection de l'église de Pepinaper, près de Verviers.

« Le bureau de bienfaisance de Verviers manque de ressources; il ne peut secourir les indigens qu'au moyen de collectes particulières, dont le produit s'élève à environ 17,000 fr.; les deux tiers de cette somme sont fournis par les mêmes familles.

« Il en est encore ainsi pour la Société maternelle, pour la Société philanthropique, etc. — Et nous omettons de parler de l'achat et de l'entretien d'une bonne bibliothèque publique; nous ne pouvons parler ni des secours accordés pour l'instruction privée, des aumônes particulières, des pensions accordées généralement aux vieux ouvriers, aux ouvriers invalides; nous ne mentionnons même pas la construction d'une rue entière, de ses habitations, destinées à cette classe ouvrière; car nous citons les faits d'une manière incomplète, tels qu'ils se présentent à notre mémoire. Tout cela, ce que nous rapportons ici suffit pour démontrer que ces familles ont prodigué leur fortune.

« Pour des embellissemens publics, pour les travaux d'utilité, les écoles communales, les écoles gratuites, les écoles gardiennes, le collège, les hospices des vieillards, des malades, des orphelins, le bureau de bienfaisance, les églises, les sociétés de charité et que pas un des actes qu'impriment l'amour du bien natal, la piété, la bienfaisance ne leur est resté étranger.

« Eh bien! voilà à quelles familles on a prodigué l'outrage, que le *Journal de Verviers* a voulu flétrir à l'aide des plus indignes qualifications empruntées au *Juif-Errant*, dont il a demandé que Verviers fût délivrée comme d'un fléau, en disant: « O mon Dieu! de toutes les princes-se de Saint-Dizier, de tous les Rodin et de tous les marquis d'Aigrigny (1), présents et à venir, délivre-nous! » C'est en parlant de ces familles que l'émeute s'écriait: « Quand les beaux jours de la Révolution paraîtront, au lieu de briser leurs demeures, nous leur briserons la tête; le sang coulera dans leurs maisons! » Voilà quels crimes ont été commis par ces aristocrates industriels, par ces *maltrones* superstitieuses et fantastiques! M. Lamaye a-t-il pu élever autant de bien que ces coupables-là en ont accompli? »

(1) Rodin et d'Aigrigny, dans la composition de M. Sue, sont deux jésuites, chargés de personifier la Compagnie entière. Bien entendu, ce sont des personnages infâmes.

ANGLETERRE.

— Nous trouvons dans une feuille anglaise, le *Standard* de Liverpool, un article où elle déplore les progrès du catholicisme et l'apathie des protestans.

« Les étonnans progrès du papisme, dit ce journal, et les efforts apathiques qu'y opposent les protestans, ne se sont jamais traités d'une manière plus évidente que par la cession qu'a faite le propriétaire protestant de l'église de Tous-les-Saints. Il a livré aux papistes, pour de l'argent, ce monument si glorieux. Il y a peu de jours encore, personne dans la ville protestante de Liverpool, n'aurait voulu croire à un événement de cette nature. On eût traité cela de fable, d'impossibilité de la part d'une ville qui avait toujours élevé une voix éloquente pour dénoncer les erreurs et les perfides desseins de Rome. Dans peu de temps, les messes et autres cérémonies papistes auront lieu dans ces murs qui retentissaient naguère des hymnes solennelles de l'Église anglicane et de la parole vénérable de Dieu. Nous ne redrons pas toutes les circonstances de cette malheureuse transaction. Au mois de janvier, l'église de Tous-les-Saints sera une chapelle papiste, et les fidèles qui s'y réunissent aujourd'hui seront obligés d'aller chercher ailleurs une maison où il leur soit permis d'adorer Dieu de la manière pure et simple de leurs pères. Ce fait ne saurait être déploré trop vivement; mais il n'en est pas moins une réalité.

« Ce qui doit attrister davantage les fervens de l'anglicanisme, c'est le nombre toujours croissant des conquêtes faites au milieu d'eux par la religion catholique. Il y a là effectivement un sujet d'inquiétudes sérieuses pour l'Église établie. Quelque effort qu'elle tente pour se rassurer elle-même, l'œuvre de la vérité se poursuivra, et si l'Angleterre ne redevient pas ce que jadis elle se glorifiait d'être, l'île des Saints, le Très-Haut n'aurait-il point, à son égard, des vœux de miséricorde, dont le protestantisme ne saurait empêcher la réalisation? »

« A cette occasion, nous annoncerons que le docteur Haggis a reçu à Falmouth, le 10 novembre, l'abjuration de douze protestans. Le soir, il a prêché un sermon sur le droit exclusif de l'Église romaine, à se dire la seule, une, sainte, catholique et apostolique. Ses paroles ont fait une telle impression sur son auditoire, composé en grande partie de protestans, que plusieurs de ces derniers ont demandé à être instruits dans la foi catholique.

— On lit dans un journal anglais, *Sun*, à la date d'Oxford, le premier novembre :

Le révd. Goodnough Pemy, étudiant de Christ-Church, et curé perpétuel d'Ashtendon-Buch, a abandonné la profession d'étudiant en passant au culte catholique. On annonce, en outre, et cette nouvelle a produit la plus vive sensation, que le révd. John Henry Newman a fait savoir au révd. St. Williams, l'ex-candidat de la chaire de poésie, qu'il lui était impossible de persister dans la foi anglicane.

IRLANDE.

Durant le mois d'octobre, les recettes de la Propagation de la foi se sont élevées, en Irlande, à 14,000 fr. C'est réellement quelque chose d'admirable que la générosité avec laquelle cette pauvre Irlande vient au secours de toutes les entreprises religieuses. Les immenses sacrifices qu'elle s'impose, dans un intérêt national, ne lui font pas perdre de vue les intérêts encore plus élevés de la religion qui est sa consolation dans les souffrances, son espoir dans l'avenir.

ALLEMAGNE.

Le 25 octobre, la robe de Notre-Seigneur, après avoir été déposée quelques jours dans la chapelle aux reliques, qui se trouve derrière le maître-autel de la cathédrale de Trèves, a été solennellement replacée dans un triple coffre.

Cette cérémonie, dit la *Gazette de Lorraine*, a eu lieu en présence du chapitre, du clergé de la ville, de tous les hauts fonctionnaires et des gardes d'honneur dont la noble attitude, l'exquise politesse ont fait l'admiration des pèlerins pendant les sept semaines de l'exposition.

Quand Mgr. l'évêque de Trèves et tout ce cortège sont arrivés en présence de la Sainte Tunique, ils se sont prosternés en adorant celui qui, dans sa vie mortelle, porta ce vêtement sacrifié par son sang divin. C'était un spectacle touchant, et son souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire des assistants.

Mgr. Arnoldi a béni ensuite le coffre destiné à contenir la relique, qui, enveloppée d'un triple taie en soie, y a été déposée ainsi que le procès-verbal; le coffre a été fermé et scellé de 16 sceaux, savoir, de celui de l'évêque, de celui du chapitre, de celui de la ville et de ceux des divers fonctionnaires présents. L'embaumement du coffre n'a eu lieu que le lendemain.

On ignore pour combien de temps sera caché aux yeux des fidèles cet objet vénéré qui attirera à Trèves de cent lieues à la ronde, pendant sept semaines, une innombrable foule, près duquel se puiseront tant de consolations et de sujets d'édification, et qui produisit des merveilles dont la chrétienté entière a été émue.

Un des plus célèbres philosophes de l'Allemagne, le docteur Gœrres, vient de faire un appel aux catholiques de tous les pays, dans un journal de Munich :

M. Gœrres, y lit-on, expose les raisons qu'il y aurait d'établir, pour les besoins de l'Eglise, dans le monde entier, un jour particulier de prière qui serait le centre de toutes ses supplications, comme la Fête-Dieu est, dans le cycle de l'année liturgique, tirée de la situation présente de l'Eglise dans les diverses parties de la chrétienté.

PRUSSE.

Dans sa dernière session, le synode protestant de la prussienne du Rhin a laissé voir ses craintes, dont il voudrait atténuer l'effet par une mesure toute despotique. Il a déclaré que tous les enfants à naître des mariages mixtes doivent être acquis à la confession protestante, et y être maintenus par tous les moyens que peuvent avoir le droit et la vérité. Cette prétention de l'Eglise évangélique, dont le principe a toujours été pratiqué par la religion catholique, aura pour effet inévitable de rendre bien plus rares encore les mariages mixtes, en rendant plus difficiles ces capitulations de conscience, en vertu desquelles les enfants devaient, suivant leur sexe, être élevés dans la confession de l'un ou de l'autre des auteurs de leurs jours.

La demande de suppression des Eglises et des écoles simultanées, motivée par le synode sur ce que les catholiques font chaque jour de nouvelles conquêtes sur les protestants, atteste que ces sortes d'établissements, contre lesquels l'Eglise catholique ne cesse de protester, produisent, parmi les populations du culte évangélique, des résultats que les fondateurs de ce système de confession étaient loin d'en attendre. Il faut même que ces conséquences se soient fait bien vivement sentir, au détriment du protestantisme, puisque le synode croit devoir recourir à l'intervention du pouvoir politique, pour supprimer des institutions qu'il avait si chaudement défendues.

Nous rappellerons en passant que les catholiques ont des titres particuliers pour invoquer en leur faveur la protection royale : c'est la foi jurée et la condition expresse du pacte qui a fait passer sous le sceptre de la maison de Brandebourg les provinces catholiques du nouveau royaume de Prusse.

SUISSE.

Trois sœurs de la charité viennent de s'établir à Verrain, sur la limite du canton de Vaud (Suisse), où elles ont été reçues aux acclamations populaires. La charité active et dévouée est un moyen d'évangélisation qui parle plus au cœur des hommes que des bibles falsifiées et de petits traités de controverses, saïs des plus absurdes calomnies.

ORIENT.

On lira avec intérêt la lettre suivante, publiée par le *Catolico*, et adressée, le 25 mai, par un religieux franciscain espagnol, demeurant à Jérusalem, à un de ses confrères en Catalogne :

Vous n'ignorez pas qu'il y a quatre ans que je suis dans cette sainte ville. Quoique ce pays appartienne tout entier aux Turcs, nous y avons cependant 22 couvents, où nous vivons avec beaucoup plus de liberté que dans aucune

ville d'Espagne. Nous portons tous le saint habit de religieux franciscains; nous allons partout, et nous parcourons jour et nuit tout le pays, habillés dans notre saint costume. Les Maures nous portent une estime et une vénération vraiment extraordinaires, et nous comblent souvent de bienfaits; en sorte que, si des Espagnols, indignes de ce beau nom, nous ont arrachés de nos couvents et de nos propres maisons, après les avoir ruinés dans leur fureur, des Maures qui sont réputés barbares, non-seulement ne nous donnent pas le moindre sujet de chagrin, mais ils sont eùvers nous on ne peut plus prévenans et pleins de bienveillance.

Des milliers de Français, d'Anglais, d'Italiens, d'Allemands, d'Espagnols, etc., arrivent tous les jours pour visiter les saints lieux, et notamment les tombeaux de N.-S. Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Les Maures n'injurient personne.

Il y a dans ce pays plusieurs chrétiens; tous fréquentent les sacrements avec la même liberté qu'on aurait eue en Espagne dans nos meilleurs jours, car nous avons plusieurs Eglises, en plusieurs endroits, qui sont publiques, et qui restent constamment ouvertes. Ce sont nos religieux franciscains qui y exercent la charge pastorale, et, bien loin d'être troublés dans leurs fonctions par les Maures, ils en sont secondés.

On lit dans un numéro de la Gazette de France la communication suivante :

Jérusalem, 31 décembre 1843.

Nous sommes rendus à Bethléem pour assister à la messe de minuit, et aux autres cérémonies de la fête de Noël. Nous sommes arrivés à six heures du soir. On chantait des hymnes à l'Eglise, nous y sommes allés immédiatement, et nous n'en sommes sortis qu'au bout des deux heures, pour prendre nos uniformes. Bientôt nous sommes revenus à nos places pour la messe de minuit. Cette messe a été fort longue. Je n'ai rien remarqué dans la célébration qui fut particulier au pays; mais après la messe on nous a remis des cierges, et nous nous sommes rendus en grande pompe dans les grottes souterraines, où est né le Christ, la crèche, la place où se tenaient les rois mages, l'oratoire et le tombeau de saint Jérôme. En effet, c'est là que, tant à la prière de Marcella, dame romaine; tantôt à celle de sainte Paule et de saint Eustachie, le savant docteur de l'Eglise latine écrivit la plupart de ses ouvrages et en particulier cette admirable version latine de la Bible, qu'adopta plus tard le Concile de Trente et qui est aujourd'hui le seul code orthodoxe des chrétiens catholiques. A côté, dans une grotte voisine, se trouvent les tombeaux de sainte Paule et de sainte Eustachie, la mère et la fille, illustres dames romaines de la gens *Cornelia*, issues des Scipions et les Gracques, par conséquent. Après avoir embrassé le christianisme, elles vinrent vivre dans la solitude de saint Jérôme, pour racheter par une vie austère et entièrement spirituelle, leur vie mondaine et leurs erreurs passées. Leurs portraits sont sculptés au-dessus de leurs tombeaux : l'une d'elle, la fille était fort jeune. Ces deux profils sont bien le beau type romain antique. Dans ces grottes une cérémonie touchante nous a frappés : un diacre lisait le passage de l'Evangile qui se rapporte à chacun de ces sanctuaires; celui de la naissance, où la Vierge mit son fils au monde; celui de la crèche qui en est à trois pas, où Jésus fut déposé et où il se trouvait quand les mages vinrent l'adorer. Au moment où le diacre lisait à haute voix dans l'Evangile ces mots : *Il est né à Bethléem*, etc., un enfant de chœur étendant le bras montrait du doigt l'emplacement où l'âme et le peuple répétait en chœur : *Il est né là !* Dans la crèche, trois enfants de chœur étendaient également le bras, montrant du doigt la place des trois rois mages, et le chœur répétait : *ils étaient là !* La foule priaît, silencieuse et recueillie. Cette simplicité rappelant des événements divins sur les lieux même qu'une tradition immémoriale, intégralement transmise de père en fils, indique comme le théâtre du plus immense événement de l'histoire humaine, était touchante et m'a profondément ému.

SARDAIGNE.

Une anglaise, la demoiselle Louise Cambridge, a abjuré le protestantisme le 3 novembre, dans l'Eglise des religieuses du Bon-Pasteur, à Gênes, et M. Guaho, vicaire-général, lui a administré le baptême sous condition. Deux mois, la néophyte se disposait, dans le couvent du Bon-Pasteur, à revenir à l'immuable foi de ses ancêtres; et les pieuses habitantes de ce monastère ont, par leur sollicitude, secondé en elle l'action de la grâce.

ÉTATS-UNIS.

The land of liberty.—Dans l'état de Newhampshire (Etats-Unis) un catholique ne peut être ni gouverneur, ni conseiller, ni sénateur, ni représentant.

L'Eglise de St. Augustin qui a été incendiée à Philadelphie par les protestants natifs, vient d'être reconstruite sur un plan modeste et d'une simplicité pleine de goût par M. Topinard, architecte français établi à Philadelphie.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

On se rappellera que M. Lafontaine avait fait motion qu'une adresse fût transmise à Sa Majesté par les mains de Son Excellence le gouverneur-général, demandant qu'une amnistie générale fût accordée pour toute offense politique commise dans les troubles de 37 et de 38. Voici la réponse que Son Excellence a faite à la chambre, qui s'était rendue en corps à la maison du gouvernement le 20 décembre dernier :

« Messieurs de la Chambre d'Assemblée, — Il sera de mon devoir de transmettre votre adresse à Sa Majesté pour être mise auprès du Trône, et vous ne pouvez douter de la gracieuse disposition de Sa Majesté de rencontrer vos vœux dans toutes les occasions ; mais j'ai une grande satisfaction à vous informer, et vous apprendrez sans doute avec beaucoup de plaisir, que relativement au pardon de toutes les offenses politiques, ils ont été exaucés dans cette occasion par la clémence spontanée de Sa Majesté. Une amnistie générale et presque sans bornes a fait pendant tout le temps que j'ai tenu les rênes du gouvernement de cette province, des progrès continus et non interrompus. Toutes les personnes coupables d'offenses politiques, et qui ont fait application par elles-mêmes ou leurs amis, ont été pardonnées, ou sont sur le point de l'être. Les seules exceptions qui sont en très-petit nombre, ont eu lieu lorsque des personnes ont été en outre convaincus de crimes d'une atrocité particulière contre le public ou les individus, et un pardon accordé dans ces circonstances serait une injustice manifeste envers un grand nombre des fidèles sujets de Sa Majesté. »

On voit que Sir C. Metcalf aime à se ressouvenir que c'est sous lui que le pardon des exilés a été accordé.

ANGLETERRE.

Bateau en liège et en caoutchouc. — Le bateau en liège et en caoutchouc qui était en construction à Londres pour le gouvernement belge, vient d'être mis à l'eau. Les préceintes, la quille, les bancs et les accessoires sont en bois. Il a 34 pieds de long sur 12 de large et 4 de profondeur de la lisse à la quille. Il est muni de quatre compartimens pour l'avitaillement et de dix réservoirs qui peuvent être à volonté remplis d'air et d'eau ; d'air, quand la légèreté du canot l'exige, et d'eau, quand il n'est pas assez lesté. Il peut contenir cinquante personnes, et quoiqu'il ne soit ponté et ne possède ni voiles, ni mâts, ni aucun autre agrès, on ne doute pas qu'il ne puisse tenir la mer la plus dure ; le poids spécifique des matériaux dont il se compose étant si peu considérable, qu'il ne coulerait pas même plein d'eau. La cérémonie du baptême a été accomplie, comme à l'ordinaire, par une dame qui l'a nommé le *Kamptulicon* ; puis, on a élevé la clé, et l'embarcation, ayant à bord trente à quarante personnes, est entrée dans l'eau, au milieu des cris d'enthousiasme de tous les assistans. Ce canot, qui s'est comporté à la satisfaction générale, ne pèse que deux tonnes environ, et ne tire que quinze pouces d'eau, quand il a tout son équipage et des passagers à son bord.

IRLANDE.

« Eh bien ! je jette mon défilé, et je dis cela avec le plus profond mépris. Je jette mon défilé à Louis-Philippe et à son journal, et je puis leur dire que je n'accepterais pas le rappel des mains de la France. Je ne saurais pardonner à ces gens-là et leur immortalité et leur impiété, et je déteste leur vile soumission à un misérable usurpateur comme Louis-Philippe. Avec ou sans le rappel, le peuple Irlandais le déteste, lui et tous ces gens-là. C'est un escamoteur du pouvoir gagné avec le sang du peuple qui a déposé un roi qui l'opprimait. Louis-Philippe n'a pas pris part à la lutte, mais il en a enlevé le prix. (Écoutez !) Monté sur le trône, il s'était engagé, aux termes de la charte, à maintenir la liberté de la presse, de l'enseignement, de la religion du jury : qu'a-t-il fait ? Il a asservi la presse en introduisant des lois destructives qu'aucunes de celles qui marquèrent les temps où la presse fut opprimée en Angleterre ! Il a mutilé le jury et fait un crime de publier les listes des jurés. Celui qui avait promis de conserver le jury a été le premier à le fouler aux pieds, à en faire une institution dérisoire. L'enseignement devait être libre, et maintenant il s'efforce de le mettre tout entier aux mains de l'impunité. Je déclare au *Journal des Débats* et à son patron que je me soucie fort peu de tous deux, et que je regarderais la religion comme flétrie, s'ils m'aidaient à l'établir dans le pays que j'aime le plus au monde (On applaudit.) »

« Pour vous faire connaître, en deux mots, ces Français, je vous dirai une petite histoire que je tiens de Lord Montague. Carnot, membre du Directoire, avait conçu avec un grand génie un projet d'invasion de l'Angleterre et de l'Irlande, et dans le but de le faire adopter par le Directoire, il avait communiqué son plan à deux seulement des autres membres. Quinze jours après, le plan se trouvait entre les mains des ministres anglais. (Applaudissemens.) Voilà pourtant ce que sont à peu près ces journalistes ! Ils ne sont pas des coquins pour rien, ils sont naturellement frères des coquins que vendirent Carnot au ministère anglais. »

FRANCE.

— Il y a quelque temps, un employé de la maison de banque de M. Delessert perdit, en se rendant à la Bourse, un paquet cacheté contenant 37,000 fr. en valeurs au porteur. Dès qu'il s'aperçut de cette perte, le malheureux employé fit d'abord quelques recherches, revint sur ses pas, interrogea les passans ; puis, le désespoir dans le cœur, il retourna près de son patron, auquel il raconta le malheur qui venait de lui arriver. On prit aussitôt des mesures pour que ces valeurs pussent être saisies dans le cas où on les présenterait en banque ou dans quelque administration publique, puis on fit d'actives recherches afin de découvrir dans quelles mains était tombée cette riche trouvaille.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans amener le moindre résultat, et déjà M. Delessert désespérait de retrouver ces importantes valeurs, lorsque, il y a peu de jours, un homme d'un âge avancé, couvert de misérables haillons et dont le visage amaigri, les yeux éteints, annonçaient le dénuement le plus absolu, et l'habitude des plus cruelles privations, lorsque cet homme, disons-nous, se présenta chez M. Delessert, et insista pour être admis près de cet

honorable banquier.

« Monsieur, lui dit-il, j'ai appris que vous avez perdu des papiers précieux ; il se pourrait que je les eusse trouvés, mais je ne saurais l'affirmer, car j'ai respecté le cachet qui ferme ce paquet. Je n'ai parlé à personne de ma trouvaille, de peur d'être éconvoqué par des gens sans probité, et j'ai attendu patiemment que quelque indice me pût mettre sur la voie pour rendre ce paquet à son propriétaire. Voici ce paquet. Si c'est celui que vous avez perdu, je m'estimerai heureux qu'il soit tombé entre mes mains. »

M. Delessert prit le paquet, le reconnut, et il ne put s'empêcher de manifester sa surprise et son admiration lorsqu'il se fut assuré que le cachet n'avait pas été rompu.

« C'est une chose toute simple, monsieur dit le pauvre homme : celui qui brise un sceau peut briser une porte, et je n'en suis pas là. »

Il allait se retirer. « Demeurez un instant, dit M. Delessert ; si j'en juge d'après les apparences, vous êtes peu favorisé de la fortune. »

« Hélas ! c'est trop vrai. »

« Vous avez droit à une récompense : que désirez-vous ? »

« Je suis bien vieux, comme vous voyez, monsieur ; le travail et les forces me manquent en même temps ; si donc vous voulez user de votre crédit pour me faire entrer aux *Bons-Pauvres*, je vous serais bien reconnaissant, ainsi que ma femme et mes enfants, à qui je suis à charge. »

M. Delessert, vivement touché de tant de probité dans tant de misère, n'eut garde de se rendre aux vœux du vieillard. D'abord, il lui fit remettre une somme suffisante pour subvenir à ses besoins les plus pressans, ainsi qu'à ceux de sa famille ; puis il prit des informations ; toutes furent favorables.

Aujourd'hui, par les soins de M. Delessert, l'honnête père de famille et sa femme sont installés aux *Petits-Ménages*, leurs enfans sont mis en apprentissage, et tous maintenant sentent doublement le prix d'une bonne action.

ILES WALLIS.

Nouveau protectorat de la France dans l'Océan Pacifique. — Nous avons reçu, par la voie de Boston, des nouvelles des îles Sandwich jusqu'au 3 août. Il a déjà été rapporté qu'un navire de guerre français avait mis les îles Wallis et quelques autres sous le protectorat du roi des Français. Cette nouvelle est confirmée par la note officielle ci-dessous adressée à son excellence C. P. Judd, ministre des affaires étrangères, par le consul de France aux îles Sandwich.

Consulat de France aux îles Sandwich,

12 juillet, 1844

Monsieur le Ministre : — J'ai l'honneur de vous informer que des dépêches officielles m'autorisent à annoncer aux représentans des nations alliées de la France, que le gouvernement de Sa Majesté très chrétienne vient d'accorder, en principe, la protection demandée par Lavelua, roi des îles Wallis, et Pileto, roi de l'île Foutouno, et en outre que, par suite d'une convention entre le commandant de la frégate *La Charle* et le roi des îles Gambier, le protectorat de la France a été également établi sur ce dernier archipel, sauf l'approbation de S. M. le roi des Français.

Agrérez, monsieur,

JULES DUDOIT, Consul de France.

Le journal *Le Polynésien* du 20 juillet contient un arrêté de S. M. Hawaiianne prescrivant un code d'étiquette. En ce qui regarde les représentans des puissances étrangères, ce code est formulé sur les articles adoptés par le congrès de Vienne en égard aux droits de préséance des ambassadeurs et ministres. Par cet arrêté, le commissaire des États-Unis occupe le premier rang. Le second appartient au consul-général d'Angleterre, et le troisième au consul de France, lesquels prennent rang après la reine, le premier ministre et les membres du conseil privé. Viennent ensuite les gouverneurs d'îles, les juges des cours suprêmes, les nobles, les chefs militaires, etc. Comme on le voit, les ex-sauvages de ces parages jouent pour tout de bon à l'étiquette et à la civilisation monarchique.

GUATEMALA.

— Ce pays est toujours en proie à de violents troubles civils. La soldatesque est insubordonnée, et commet de fréquens excès.

Dans l'état de San-Salvador, département de Don Miguel, les troupes s'étaient révoltées, le général Cabanas était à la tête du mouvement. Le président de San-Salvador avait mis toutes ses forces sur pied pour appaiser la révolte.

AMÉRIQUE.

Des diverses colonies projetées dans le Texas. — Il a été question, dans les journaux de ce pays, de deux colonies projetées dans le Texas, par le prince de Solms et une compagnie allemande, du côté de San-Antonio de Bejar, et par M. Bourgeois d'Orvannes, notre compatriote, sur les bords de la rivière San-Antonio. Cette dernière entreprise a beaucoup plus de chances de succès que la première, parce qu'elle a pour siège une partie du Texas qui offre la sécurité jointe à la fertilité, tandis que la colonie, dirigée par le prince de Solms, est reléguée au fond de plaines lointaines, où le cultivateur sera sans débouchés pour ses produits et où il lui faudra constamment défendre sa vie menacée par les Indiens. Il est question aujourd'hui d'une troisième colonie, qui offrirait de magnifiques avantages dépourvus de tous dangers. Elle aurait pour siège la presqu'île qui se trouve située dans la baie de Matagorda, entre la rivière du Colorado, à l'embouchure de laquelle a été bâtie la ville de Matagorda, et la rivière de Trespalacios.

Si, sur cette presqu'île, la ville projetée s'établit, elle est réservée indubitablement à de belles destinées.

En effet, la passe appelée *Passo Cabello*, par laquelle les navires entrent dans la baie de Matagorda est la passe la plus profonde de toute la côte du Texas. Elle a seize pieds d'eau, et pourrait en avoir vingt à l'aide de faciles travaux. Ainsi le déclare le commandeur Moore, dans une lettre signée de lui qui a été mise sous nos yeux. Le nouveau port serait donc beaucoup mieux partagé que Galveston, sous ce rapport, comme sous celui de la salubrité et de la fertilité de ses rivages. Aussi le port de Matagorda serait-il déjà devenu le premier port du Texas, si la ville de ce nom n'avait été bâtie dans un endroit où il y a si peu d'eau, que les bâtimens n'en peuvent approcher, et que toutes les cargaisons doivent être chargées et déchargées dans des bateaux plats. Située à l'extrémité opposée de la baie, la ville de Trespalacios est destinée à profiter de cette faute, car le port est assez profond pour que les bâtimens puissent arriver à Jusi. Située, comme Pest New-York, entre deux cours d'eau, elle deviendrait l'entrepôt, non-seulement des rives du Trespalacios, mais encore de celles du Colorado, le plus riche fleuve du Texas, qui doit communiquer avec le Trespalacios, à l'aide d'un canal qui n'aura que trois ou quatre milles de long. La baie de Matagorda ou de Trespalacios est, en outre, la voie de communication la plus directe entre le littoral de San-Antonio de Bajar, où la colonie allemande doit porter ses pénates. Isolée comme elle le sera, cette colonie est condamnée à lutter continuellement et à périr; il en sera autrement, si elle fait, de la presqu'île de Trespalacios, son premier poste et son entrepôt, et si elle part de là pour s'étendre peu à peu dans l'intérieur du pays, au lieu d'aller s'y aventurer de prime-abord sans avoir établi une ligne de communications entre elle et l'extérieur.

Collisio fatale de steamboats.—Un fatale rencontre de steamboats vient d'avoir lieu sur le Mississipi. Le samedi 14 de ce mois, vers minuit, les steamers *Belle de Clarksville*, allant à Nashville, et le *Louisiana*, allant à la Nouvelle-Orléans, se heurtèrent à environ 25 milles au-dessous d'Helena (Arkansas). Le choc fut si roulain et si violent, que le steamer *Belle*, en deux minutes, fut coulé à fond, le corps du bateau s'étant séparé des cabines. On a constaté la perte d'au moins 31 personnes, dont 18 passagers, et 12 noirs appartenant au navire. Le *Louisiana* est venu immédiatement au secours de l'équipage et des passagers. Ceux-ci ont perdu tout leur bagage. La rencontre des deux steamboats, d'après les informations fournies, a été tout-à-fait accidentelle, et a résulté de ce que le steamer *Belle* avait refusé d'obéir au gouvernail et était devenu ingouvernable. On a sauvé la caisse de ce bateau contenant \$12,000. La cargaison et le steamboat étaient assurés.

CE QU'UNE MÈRE PEUT SOUFFRIR (1).

Aux derniers jours de janvier 1841, un froid affreux sévissait. Les rues d'Anvers avaient revêtu leur robe d'hiver: la neige fouettait, drue comme grêle, les vitres des maisons, et l'âpre vent du nord reclassait au coin du feu les bourgeois qui s'étaient hasardés sur le seuil de leurs maisons.

Malgré l'intensité du froid et quoiqu'il ne fût que neuf heures, il y avait beaucoup de mouvement dans les rues, à cause du vendredi. Les jeunes gens couraient pour se réchauffer, les bons bourgeois soufflaient dans leurs doigts en grelottant, et les ouvriers se battaient les flancs, à grands tours de bras.

En ce moment, une jeune femme longeait lentement la Winkelstræet, dont elle devait bien connaître les habitans, puisqu'elle visitait chaque pauvre demeure et en sortait toujours avec un air de satisfaction. Ses membres délicats étaient couverts d'un manteau de satin fourré d'ouate, un chapeau de velours couvrait sa tête gracieuse et serrait ses joues légèrement pourprées par la rigueur du temps: Un bon entoilait son cou, et ses mains se cachaient dans un élégant manchon. Cette jeune personne, qui semblait assez riche, allait entrer dans une maison, quand elle vit arriver une de ses connaissances. Elle s'arrêta à la porte, jusqu'à ce que son amie se fût approchée.

—Bonjour, Adéla, lui dit-elle en souriant, comment te portes-tu ?
—Assez bien, et toi, Anna ?—Grâce à Dieu, je suis en bonne santé, et si heureuse que je ne saurais te dire combien.

—Pourquoi ? le tems ne me paraît pas si agréable.

—A moi beaucoup, Adéla. A peine levée depuis une heure, j'ai déjà visité vingt pauvres familles. Et l'en ai vu de la misère, chère Adéla, de la misère à briser le cœur. Faim, froid, maladie, demement affreux ; c'est inconcevable. Oh ! que je m'estime heureuse d'être riche, car c'est si doux de faire le bien !

—On dirait que tu as envie de pleurer, Anna : je vois briller des larmes dans tes yeux. Ne sois donc pas si sensible. Les pauvres gens ne sont pas tant à plaindre cet hiver ; on fait tant de distributions ! Charbon, pain, pommes de terre, tout se donne en abondance.

(1) Les angoisses retracées dans cette histoire véritable se trouvent au milieu de notre société riche et insouciant ; mais, chez nous, comme en Belgique, la charité est active, infatigable, ingénieuse, et plus d'une jeune femme s'arrache au doux confort de sa vie élégante, pour aller pénétrer dans l'asile du pauvre et y porter mystérieusement des secours efficaces. En France comme en Belgique, la charité a ses mystères.

ce. Hier encore, j'ai souscrit pour cinquante francs, et j'aime mieux faire distribuer mon argent, que d'aller moi-même dans tous ces réduits infects.

—Adéla, tu ne connais pas les pauvres. Ne les juges pas sur ces gueux déguenillés qui font profession de misère, et qui salissent ou déchirent à dessein leurs habits pour inspirer l'horreur ou la pitié. Suis-moi, je te montrerai des ouvriers dont les vêtemens ne sont pas en lambeaux, dont le ménage n'est pas sale, et dont la bouche ne s'ouvrira pas pour mendier ; mais pour te remercier et te bénir. Tu verras l'horrible fain empreinte sur leurs traits, le pain noir gélé entre les doigts raidis des enfans, les larmes de la misère, le sombre désespoir du père. Oh ! si tu jetais les yeux sur ce muet tableau de peines et de douleurs, quelle joie angélique ne trouverais-tu pas à changer tout cela avec un peu d'argent ! Ces pauvres enfans, tu les verrais bondir de joie et s'attacher à tes vêtemens ; la mère te sourirait les mains jointes ; le père, dans le trouble de son ravissement, serrerait ta main délicate dans ses mains osseuses, et les arroserait de larmes brûlantes. Et alors, Adéla, alors tu verserais aussi des larmes de bonheur, et tu ne retirerais pas tes mains des leurs, quelque rudes qu'elles fussent... Tiens, Adéla, le souvenir de pareils momens me trouble trop !

L'amie d'Anna n'avait pas parlé, pendant que celle-ci, d'une voix émue et avec une profonde conviction, lui esquissait ce triste tableau ; elle n'avait pas même proféré une de ces interjections qui prouvent l'assentiment de l'auditeur. L'émotion de son amie s'était complètement emparée d'elle, et lorsque Anna la regarda, elle tirait de son manchon un mouchoir pour essuyer les larmes qui s'échappaient de ses paupières.

—Anna, dit-elle, viens, je veux visiter les pauvres avec toi. J'ai assez d'argent dans ma bourse. Consacrons toute la matinée aux bonnes œuvres. Que je suis heureuse de t'avoir rencontrée !

La bonne Anna regarda son amie avec émotion, et ses traits exprimaient combien elle s'estimait heureuse d'avoir procuré une bienfaitrice de plus à ses pauvres concitoyens. Suivie d'Adéla, elle s'avança dans la rue, et entra dans une maison qu'elle savait abriter des malheureux.

La maison, sur le seuil de laquelle elle se trouvait en voyant arriver son amie, fut oubliée. Cet oubli était, d'ailleurs, bien pardonnable, puisqu'elle n'y était jamais entrée ; elle avait simplement l'intention d'aller voir si ce toit ne recélait pas quelque pauvre famille inconnue...

Dans une chambre de cette maison demeurait une malheureuse famille. Quatre tristes murailles étaient les seuls et muets témoins des douleurs et des souffrances qui y régnaient. La vue du désolant spectacle qui s'y présentait serrait le cœur de tristesse et inspirait, comme un sentiment de haine contre la société. L'air y était aussi froid qu'à la rue, et une certaine humidité y ajoutait encore. Un petit feu était alimenté dans le foyer par des morceaux de meubles brisés ; de temps en temps, il en jaillissait à peine une légère flamme. Dans un lit placé au milieu de la chambre se trouvait un pauvre enfant malade, qui ne pouvait pas avoir plus d'un an : son visage jauni, ses petits bras maigris et des yeux enfoncés dans leur orbite faisaient prévoir que la terre du Stouvenberg (cimetière d'Anvers) recevrait bientôt l'innocente créature. Une jeune femme était assise sur une lourde pierre, près de l'enfant, et se couvrait le visage de ses mains. L'étoffe de ses habits, dont le temps avait détruit les couleurs, ne portait pas l'empreinte de cette misère qui mendie les secours publics. Leur propreté et leurs reprises, presque imperceptibles, prouvaient avec quel soin elle avait tâché de cacher son malheureux état.

Par intervalle, un soupir comprimé s'élevait dans son sein, et quelques larmes roulaient le long des doigts dont elle cachait son visage. Cependant, au moindre mouvement de l'enfant malade, tremblante, elle levait la tête, regardait en sanglottant avec effroi ses joues desséchées, serrait mieux la couverture autour de ses membres refroidis, et retombaient de nouveau sur la pierre dans sa désolation et son désespoir.

Le plus profond silence régnait dans ce séjour de malheur. Seulement, la grêle battait les vitres, et le vent soufflait dans la cheminée.

Déjà la femme était restée quelque temps comme assoupie sur la pierre : l'enfant malade n'avait pas bougé, et la mère n'avait pas levé la tête ; elle ne paraissait plus même pleurer, car les larmes ne brillaient plus à ses doigts. La chambre était pareille à une tombe habitée par les morts, et qui ne doit plus s'ouvrir.

Tout à coup, une faible voix s'éleva de l'âtre :

—Mère, bonne mère, j'ai faim !

Celui qui avait poussé cette plainte était un garçon de cinq à six ans, qui se trouvait au coin du feu, et s'y était tellement accouru,

qu'on l'aurait à peine aperçu; il tremblait et grêlotait comme si la fièvre l'avait pris au corps, et ses dents cliquaient de froid.

La femme, soit qu'elle n'eût pas entendu sa plainte, ou qu'elle se trouvât dans l'impossibilité de le satisfaire, ne répondit pas, et resta immobile sur la pierre. Un silence mortel succéda à cette interruption; mais bientôt le garçon éleva de nouveau la voix et s'écria :

— Bonne mère, j'ai faim. Oh! donnez moi un petit morceau de pain.

Cette fois la mère se leva; car la voix de l'enfant était stridente, et elle avait sans doute percé son cœur maternel. Un sombre feu brilla dans ses yeux: le désespoir se lisait dans ses traits. Elle répandit un torrent de larmes. " Cher Janneken, tais-toi, pour l'amour de Dieu! Je meurs moi-même de faim, mon pauvre enfant.... et il n'y a plus rien! — O mère! un morceau de pain, s'il vous plaît."

Les traits du pauvre enfant étaient tellement suppliants alors, la faim y était si profondément empreinte avec ses couleurs sèches et jaunes, que la mère égarée se leva en sursaut, comme si elle allait faire un acte de désespoir. Elle poussa une main tremblante sous les couvertures du lit, et en retira un petit pain d'un sou avec lequel elle s'approcha du jeune garçon. " Tiens, Janneken, dit-elle, j'avais gardé cela pour faire la soupe à ta sœur; mais je pense bien qu'elle n'en aura plus besoin, la pauvre petite..."

Sa voix se brisa, car son cœur maternel débordait de douleur. Aussitôt que Janneken eut vu le pain luire comme une étoile de bonheur devant ses yeux, l'eau de la faim lui vint en bouche, les nerfs de ses joues se contractèrent; il s'élança, les deux mains en avant et s'empara du petit pain comme un loup saisit sa proie. La femme retourna vers l'enfant malade, qu'elle regarda de nouveau, puis elle retomba, comme épuisée, sur la pierre.

Janneken se mit à mordre dans le pain avec une avidité et un bonheur inconcevables, jusqu'à ce qu'il en eût mangé un peu plus de la moitié; alors il cessa, regarda le morceau d'un air gloton et le porta plus d'une fois à sa bouche, mais il n'en mangea plus. Enfin il se leva, s'approcha lentement de sa mère, et, après l'avoir tirée par le bras pour l'éveiller du sommeil dans lequel elle semblait être tombée, il lui tendit le morceau de pain et dit d'une voix radoucie: " Bonne mère, voilà j'ai gardé un morceau pour notre Micken. J'ai bien encore faim et mal au ventre; mais, quand mon père entrera, j'aurai une beurrée, n'est-ce pas, mère?"

La malheureuse femme étreignit le bon enfant entre ses bras et le serra sur son cœur; peu après, elle le laissa glisser insensiblement de ses genoux et retomba dans son premier abattement. Janneken s'en alla tout doucement auprès de sa sœur malade et la baisa sur sa joue amaigrie, disant: " Dors toujours, petite sœur." Puis, il s'en retourna auprès du feu, où il s'accroupit tout doucement et resta silencieux.

C'était en ce moment que la bienfaisante demoiselle se trouvait sur le seuil de la pauvre demeure et vit arriver son amie dans le lointain.

Une heure entière s'écoula sans que la mère désolée sortit de son assoupissement. Elle aussi avait faim; elle aussi sentait la voix des besoins physiques; et la douleur déchirait ses entrailles.... Mais elle était assise à côté d'un affreux lit de mort: elle attendait, avec effroi, le terrible moment où ses yeux maternels verraient son enfant se tordre, sangloter et mourir... Pouvait-elle alors songer à ses propres douleurs? Non: une mère est toujours une mère, heureuse ou misérable, riche ou pauvre, il n'y a pas plus de profond sentiment, pas de plus grande passion que celle qui attache une femme à son enfant: et ce sentiment, cette passion sont d'autant plus intimes et plus forts chez celles qui savent par elles-mêmes ce qu'un enfant coûte de soins et d'angoisses. Et les pauvres savent cela mieux que personne.

MARI DIFFICILE.—Juillet, dit Ronéo, est prévenu d'avoir battu sa femme.

A l'appel de son nom il vient s'asseoir sur le banc, avec le visage le plus riant du monde. On dirait qu'avoir battu sa femme lui semble la chose la plus naturelle et même la plus glorieuse. Il promène de tous côtés un regard satisfait et semble quêter des applaudissements. Peut-être même est-il étonné qu'on ne lui offre pas un char de triomphe et qu'on ne le promène pas par la ville en costume de triomphateur romain. Hélas! il y a tant de maris qui vivent dans cette opinion sinistre, que nous plaignons sincèrement le beau sexe; et nous le plaignons bien davantage, s'il ne savait fort bien se venger quand l'occasion se présente, et même quand elle ne se présente pas.

— Vous avez maltraité votre femme? dit M. le président au prévenu.

— Je suis loin de le nier, répond-il; mais j'ai à me plaindre d'elle: elle est criminelle au plus haut point.

— Qu'avez-vous à lui reprocher?

— J'ai à me plaindre qu'elle est trop douce; moi, j'aimerais à être un peu contrarié, un peu secoué; madame ne me dit jamais un mot plus haut l'un que l'autre; ça me révolutionne, ça me donne des nerfs.

— Comment! vous reprochez à votre femme ce qui devrait justement être un mérite à vos yeux?

— Un mérite!... ah! ben merci! la douceur! ça peut être une qualité pour un mari qui est doux; mais pour celui qui aime un peu à entendre du bruit dans son ménage, ça ne vaut rien; faut que les caractères s'emboîtent... Je dis à madame, reste à la maison, et elle reste... sors, et elle sort; et donne-moi ma soupe, la soupe est prête; c'est vraiment dégoûtant!... je l'asticote de temps en temps pour la réveiller... bernique!... Je ne puis plus vivre comme ça, j'en ferai une maladie, c'est sûr!

Juillet est condamné à un mois de prison.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.
10 décembre 1844.

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun temps avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3. }
Assemblée Législative, }
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, " Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA

LES PERSONNES qui désirent se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 3d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRÉ.
PTRÉ.